

## **Classe de 2<sup>nd</sup>e famille de métiers MTNE**

Madame, Monsieur

**Votre enfant est inscrit en 2<sup>nd</sup>e famille de métiers MTNE (Métiers des Transitions Numérique et Energétique) pour la rentrée 2024-2025.**

La seconde professionnelle est ainsi organisée par familles de métiers regroupant chacune plusieurs spécialités de baccalauréats professionnels. Une mesure destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires à l'élève pour choisir son métier.

L'élève se positionnera sur l'un des baccalauréats professionnels, à l'issue de son année de seconde, via la procédure informatique Affelnet.

La famille de métiers MTNE donne le choix, au sein du Lycée Marius Bouvier, entre les deux Baccalauréats Professionnels proposés ci-dessous:

- baccalauréat professionnel **Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique : CIEL**
- baccalauréat professionnel **Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés : MELEC**

Vous trouverez dans ce document des informations concernant cette section.

### **BOURSE D'EQUIPEMENT**

Les nouveaux élèves intégrant le lycée professionnel se voient attribuer une bourse d'équipement de 200 euros.

Cette bourse d'équipement, versée sur la carte Pass'Région de votre enfant, permettra de disposer de l'outillage nécessaire à cette formation de 3 années d'études au sein de notre établissement.

Les enseignants de l'enseignement professionnel commandent, auprès d'une société permettant d'avoir des tarifs attractifs, cet équipement qui devient la propriété de votre enfant à l'issue du débit sur sa carte. Cette procédure permet à tous les élèves d'être munis du même outillage et ce, dans des délais courts.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PERIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Votre enfant devra effectuer un stage professionnel de 6 semaines sur 2 périodes différentes de 3 semaines chacune, dans la même entreprise ou non, durant les semaines repérées 49 à 51 et durant les semaines repérées 14 à 16.

Ces stages ont plusieurs objectifs dont celui de mettre en pratique les savoir-être ainsi que les savoir-faire appris durant la première année de cette formation.

La première année du baccalauréat (classe de seconde) est constituée d'un tronc commun.

Ainsi, les 45 élèves de seconde, quel que soit leur volonté d'option future, seront répartis au sein de 3 groupes de 15 élèves.

Chaque groupe recevra un enseignement axé sur les 2 possibilités de baccalauréats professionnels indiqués précédemment.

Ces 2 stages professionnels pourront, de ce fait, être effectués dans une entreprise en relation avec **l'informatique**, la **sécurité publique** ou **privée** (entreprise installant des systèmes de sécurité (contrôle d'accès, anti-intrusion, vidéo protection, incendie...)), **l'électroménager**, **l'audiovisuel**, **l'électronique**, les **énergies renouvelables**, **l'électricité** (entreprise du bâtiment, artisan, tertiaire, industriels, production de tout type de biens...)...

Pour information, beaucoup de secteurs d'activités possèdent un service technique informatique et/ou lié à la sécurité et à la maintenance électrique. C'est ainsi que la DDE, le monde hospitalier, les mairies, les Autoroutes du Sud de la France... sont des entreprises d'accueil possible.

Nous conseillons vivement à votre enfant de commencer sa recherche pendant les grandes vacances.

En effet, une recherche cet été lui permettra de rédiger un CV et de prendre des contacts, pour ne pas se retrouver durant l'année à rechercher de manière intensive son stage. Il faut savoir que beaucoup d'élèves sont sur le "marché des stages" et qu'il sera plus difficile pour les derniers d'en trouver un.

**Nous vous rappelons que ces périodes de formation en milieu professionnel rentrent en compte dans la notation pour l'attribution des diplômes que présentera votre enfant.**

**Si la durée légale des périodes de stage n'est pas assurée sur la période des 3 années, les diplômes ne pourront être validés !**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Equipe pédagogique des 2 MTNE